

Rencontre avec...

Viviane Riotteau, a acheté une maison dans l'ancien à Chinon

En 2021, Viviane recherche une maison à Chinon pour vivre avec ses deux filles, si possible en centre-ville et proche des établissements scolaires. Quelle démarche suivre ? Une annonce sur le site internet « Leboncoin » l'interpelle et elle contacte aussitôt Val Touraine Habitat, alors propriétaire du bien. La rencontre avec Madame Martineau (Conseillère commerciale) s'avère être un véritable succès. À l'occasion d'une pause déjeuner, une visite est rapidement organisée, c'est le coup de cœur immédiat !



« C'est plus qu'un accompagnement, c'est une véritable écoute »

Certe, cette ancienne maison de ville nécessite d'importants travaux de rafraîchissement mais Viviane adore rénover et bricoler dans les espaces atypiques. Cette demeure offre un beau potentiel avec, cerise sur le gâteau, une petite cour !

Sans hésiter, Viviane fait une proposition le jour-même. Après prise en compte et études de toutes les offres, sa proposition est acceptée. Quelle joie ! Cette réussite, Viviane la doit en très grande partie à Madame Martineau qui

a su instaurer une grande qualité d'échanges durant son accompagnement. L'obtention d'un logement social chez Val Touraine Habitat apporte des avantages. Viviane bénéficie d'un prêt action logement à un taux très avantageux, dossier dont la gestion est facile et très souple.

Cette charmante maison est désormais pleine de vie. De la cuisine au salon, en passant par les salles de bain et les chambres, la lumière, les meubles, les rangements et la personnalisation ont été réalisés avec grand soin. Les travaux effectués et la décoration reflètent le nouvel état d'esprit de Viviane, celui d'une femme très inspirée grâce à cette belle acquisition. « Ce foyer, véritable cocon, c'est la maison de ma nouvelle vie ».

jil

N°5

Octobre 2022

journal info locataires
qui se plie en 4 pour vous informer



30 NOVEMBRE 2022 :

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Lire la suite



En bref
L'enquête Supplément de loyer de solidarité



Les bons gestes à adopter pour moins consommer

Directeur de la publication : Jean Luc Triollet
Directeur de la rédaction : Éric Bédoyan
Rédaction : Charlotte Le Gall - Lionel Guenerie
Numéro 5 - Octobre 2022 - 22 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN : 2274 - 3235
Conception & réalisation : Kubilai
Impression Imprim Express, papier PEFC, Imprim' Vert.
www.valtourainehabitat.fr



IMMOBILIER
achetez malin !

www.valtourainehabitat-vente.fr

Val Touraine Habitat
Office Public de l'Habitat

Près de 5 millions de locataires seront appelés à désigner leurs représentants, lors d'un scrutin au taux de participation en baisse : il a chuté de près de la moitié entre 1996 et 2018, passant de 28 à 16 %.

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... Les décisions votées en Conseil d'administration impactent votre quotidien. Choisir ses représentants, c'est agir concrètement pour que votre quotidien s'améliore.

Le vote peut se faire :

- Par correspondance, en renvoyant la carte-support de vote au moyen de l'enveloppe-retour T (sans frais d'affranchissement pour vous), incluses dans l'enveloppe contenant le matériel de vote que vous recevrez au plus tard le 16 novembre 2022.
- Par Internet, en se connectant au site de vote indiqué sur la lettre accompagnant l'envoi du matériel de vote et en suivant les instructions fournies par Val Touraine Habitat et indiquées sur le site de vote.

Bon à savoir

- Je peux voter si je suis titulaire d'un bail de location d'un logement Hlm (un vote par logement) depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection, quelle que soit ma nationalité.
- Je suis concerné par ces élections

parce que je vais choisir les personnes qui feront entendre ma voix dans toutes les instances de décision de mon organisme Hlm pendant 4 ans.

- Après le vote, les résultats seront affichés dans le hall des immeubles

et seront présentés sur notre site Internet après le dépouillement des bulletins.

Toutes les informations sur : www.valtourainehabitat.fr

Votre contact, Guy Castaignède : 02 47 87 14 41.

Élections des représentants des locataires : Mercredi 30 novembre 2022

Faire des élections des représentants des locataires un moment démocratique et de mobilisation citoyenne.

Voici 6 bonnes raisons d'aller voter :

- 1/ Parce que les représentants défendent vos intérêts ;
- 2/ Parce que voter, c'est vous exprimer ;
- 3/ Parce que les représentants prennent des décisions importantes qui vous concernent directement ;
- 4/ Parce que les représentants sont aussi des locataires en Hlm ;
- 5/ Parce que les représentants ont un vrai pouvoir de décision ;
- 6/ Parce que voter, c'est facile.

L'ENQUÊTE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (SLS) bientôt dans vos boîtes aux lettres !

En bref



À quoi sert l'enquête SLS ?

Les informations communiquées via l'enquête permettent de calculer l'éventuel dépassement du plafond de ressources et de déterminer si vous êtes redevable du SLS.

Comment est calculé le Supplément de loyer de solidarité ?

L'application du SLS se déclenche dès lors que vos revenus dépassent les plafonds de ressources de 20 %. Il s'ajoutera alors chaque mois, à partir de janvier, au loyer principal et aux charges locatives.

En novembre, je réceptionne l'enquête par voie postale, que faire ?

Je dois retourner impérativement le 5 décembre 2022 l'enquête avec les documents demandés.

Si vous n'y répondez pas dans le délai imparti, vous vous exposez à :

- Une mise en demeure ;
- L'application de frais de dossier de 25 € non remboursable.

Plus d'informations sur www.valtourainehabitat.fr

Saint-Cyr-sur-Loire

« Ô jardin » :
labellisé Qualité
de l'air intérieur :
une première en région
Centre-Val de Loire



Investissement : 6 760 000 €

CDC Habitat et Val Touraine Habitat ont décidé d'unir leurs forces pour répondre à la consultation lancée en 2019 par la Municipalité.

Agissant au quotidien pour le bien-être des locataires, nous innovons en couplant à la certification NF HQE (Norme Française Haute qualité environnementale), un label Qualité de l'air intérieur.

Au total c'est 112 nouveaux logements sociaux familiaux dont 54 pour Val Touraine Habitat.

Un gardien mutualisé sera mis en place sur site avec une loge pour les deux îlots.

Livraison prévisionnelle : 2023.

Semblançay

« ZAC des Dolbeaux » :
une offre diversifiée



Avec le projet d'aménagement de la ZAC des Dolbeaux, Val Touraine Habitat a pour volonté de recréer une centralité grâce à une extension du centre-bourg profitant à la fois de ses commodités et du cadre naturel offert par la Petite Choisille.

Une mixité de logements qui va permettre une variété de produits à la location et aussi à la vente afin d'attirer un large panel de personnes pour favoriser la cohésion et la mixité sociale.

Le programme comprend :

- 16 logements locatifs sociaux individuels groupés ;
- 12 logements locatifs sociaux à destination des seniors ;
- 1 îlot réservé à la construction de logements locatifs non-conventionnés ;
- 92 terrains à bâtir dont 10 destinés à des primo-accédants ;
- Une maison de santé ;
- Une pharmacie.



Investissement : 5 650 000 €

Bourgueil



Investissement : 1 570 000 €

« Le Canal 2 » :
une réhabilitation
qui améliore la
performance thermique

Les deux bâtiments du « Canal 2 » construits dans les années 1970, à Bourgueil ont été réhabilités. Une réhabilitation avec pour ambition d'améliorer la performance thermique des bâtiments et le confort des logements ainsi que d'embellir le cadre de vie par la restructuration des extérieurs.

Cela a permis d'apporter du confort aux logements et de donner un second souffle au bâti avec des performances énergétiques optimisées.

Un diagnostic en marchant a été organisé suite à la réhabilitation avec plus d'une vingtaine de locataires. Résultats : de riches échanges et un large tour d'horizon des chantiers terminés et des projets à venir.

Le geste malin

DES GESTES SIMPLES
POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

LES TEMPÉRATURES
RECOMMANDÉES



19°
la journée, en cas de présence

17°
la nuit ou la journée quand
votre installation le permet

12/14°
pour les pièces
inoccupées ou en cas
d'absence prolongée

UTILISEZ UN
PROGRAMMATEUR
POUR NE CHAUFFER
QUE LORSQUE VOUS
ÊTES CHEZ VOUS.



J'aère mon logement
5 à 10 min par jour et
lorsque je me douche



Je remplis bien mes machines
(lave-linge et lave-vaisselle)
J'utilise le programme éco



Je ferme les volets et les rideaux
la nuit pour garder la chaleur
Le jour, je laisse rentrer la lumière



Je ne laisse pas de meubles
devant les radiateurs et je
dépoussière les radiateurs



J'installe des
ampoules LED



J'éteins mon ordinateur et
débranche mes appareils
électroniques après usage



J'éteins la lumière
en quittant la pièce



Je mets un couvercle
sur la casserole
pour diminuer l'humidité et
faire des économies d'énergie



Je n'obstrue pas
les bouches d'aération
car l'humidité accumulée
et non évacuée accentue
la sensation de froid



Je place mes
appareils de froid loin
des sources de chaleur
Je dégivre le congélateur et le
réfrigérateur régulièrement

Retrouvez tous nos conseils
sur votre livret « Bien vivre
dans son logement » et sur
www.valtourainehabitat.fr
rubrique "Kiosque".

Le saviez-vous ?

L'année 2022 marque le rendez-vous de l'enquête de satisfaction triennale !

Il s'agit d'une enquête visant à mesurer la qualité de service que nous vous apportons dans une logique d'amélioration continue puisque des actions correctives seront susceptibles d'être.

Elle concerne différents thèmes allant de la propreté au traitement des demandes d'intervention techniques en passant par les échanges avec votre office.

Cette année, l'enquête réalisée par entretien téléphonique sera menée par le cabinet Règle de 3 et se déroulera d'octobre à décembre

2022 sur les plages horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi de 10h à 19h
- Le samedi de 10h à 13h

Un panel représentatif de 2 150 locataires sera enquêté.

Chacun d'entre vous sera susceptible d'être contacté.

En chiffres

2 141 Nombre de locataires enquêtés en 2019 :
7,7 Note de satisfaction globale donnée par les locataires en 2019.